

PLACE DU CLOS

Compte rendu de la réunion de chantier du 20 septembre 2018

Après le rebouchage des tranchées prévu le jeudi 27 et/ou vendredi 28 septembre, la 1^e phase des travaux débutera le 1^{er} octobre 2018 pour une durée de 10 semaines (sous réserve que l'INRAP ne décide pas de continuer les fouilles).

Le Clos sera fermé aux voitures côté rue des Fossés, seuls seront autorisés les engins de chantier, pour des questions de sécurité. Un passage piéton sera néanmoins mis en place le long du mur existant.

Le stationnement est organisé comme suit pendant la 1^e phase des travaux :

- 25 places sur la place du Clos accessibles par la rue de l'Eglise, avec une zone bleue.
- 8 places sur le parvis de l'Orangerie : Nous ouvrirons les chaînes, mais protégerons par des barrières l'accès au centre de loisirs.
- 15 places dans la cour de la Mairie : Les élus et les agents devront se garer dans le parc sur la partie cailloux du parc de la mairie.
- 10 places dans la cour des communs.
- 20 places au parking du Clos qui ouvrira fin de semaine prochaine après la sécurisation de la cour de l'école (Pose des grillages et portails).

Notre policier municipal sera chargé de faire respecter de façon très scrupuleuse la zone bleue rue de l'Eglise et sur la place du Clos.

Pour le marché de Noël, un aménagement particulier sera réalisé pour les exposants. La zone de chantier devant la salle du Clos sera provisoirement ouverte et aménagée pour cet évènement.

Un fléchage indiquant les commerces et l'accès au Clos sera mis en place la semaine prochaine.

L'entrée de l'école élémentaire se fera probablement (après entretien avec Mr Morel) par la rue de l'Eglise : arrêts minute, barrières espacées sur le trottoir permettant de laisser passer les enfants et de réaliser des déposes-minutes.

Suite aux réunions de chantier qui auront lieu chaque jeudi, un compte rendu sera mis sur le site de la mairie.